



Rapport



Omnibus sur le bien-être au travail

Date : 16 octobre 2025



Méthodologie



Méthode

Sondage en ligne canadien réalisé par le panel LEO de Léger auprès de 891 résidents canadiens âgés de 18 ans et plus qui occupent un emploi.

Quand

Réalisé sur le terrain du 10 au 12 octobre 2025, inclusivement.

Marge d'erreur

À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de $n=891$ donne une marge d'erreur ne dépassant pas $\pm 3,3 \%$ (19 fois sur 20).

Pondération

La pondération de l'incidence a été effectuée en fonction du sexe, de l'âge, de la région, du niveau d'éducation et de la langue, sur la base des données de Statistique Canada.

1

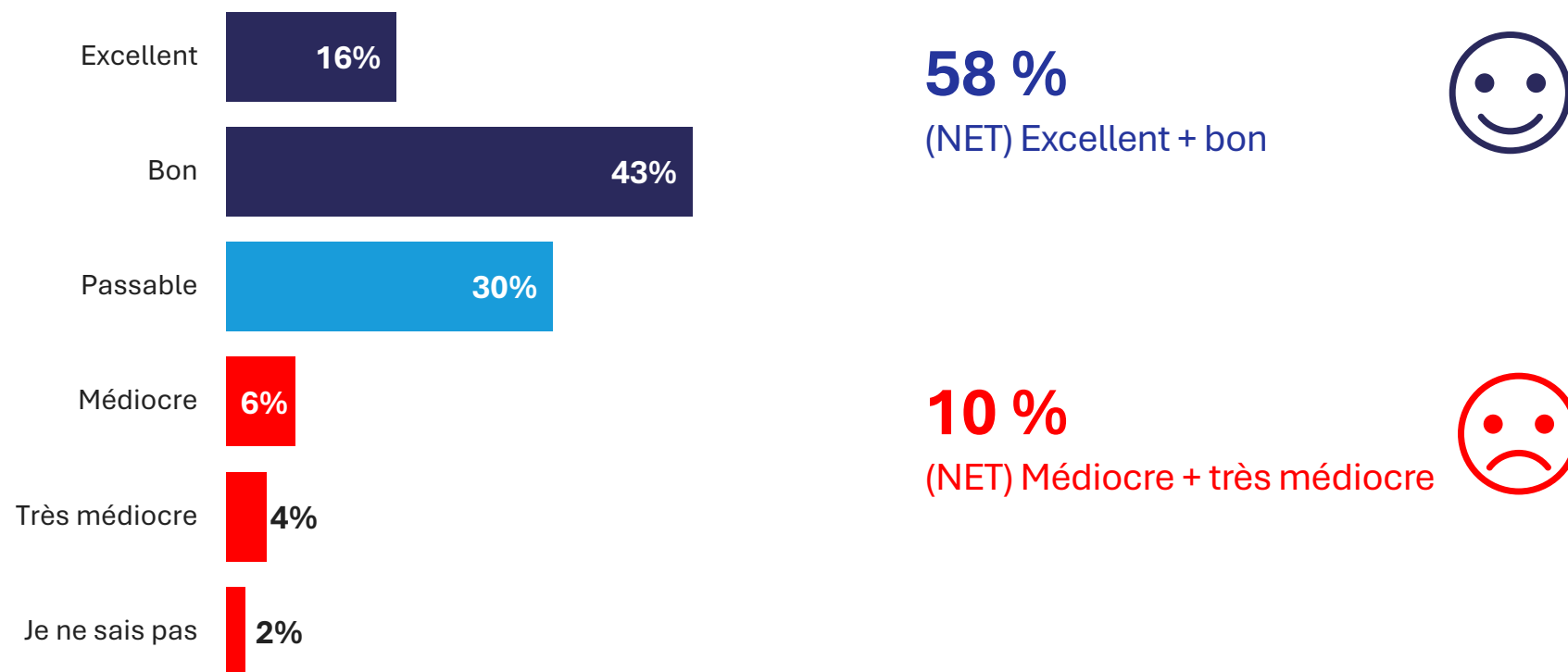
Résultats détaillés



La plupart des Canadiens et Canadiennes ont une opinion positive de leur bien-être au travail, 58 % d'entre eux jugeant leur santé physique et mentale bonne ou excellente.

Cependant, 3 personnes sur 10 décrivent leur bien-être général comme passable, tandis qu'une personne sur 10 le qualifie de médiocre ou très médiocre. Sur le plan démographique, les hommes sont nettement plus susceptibles que les femmes d'évaluer leur bien-être comme bon ou excellent (66 % contre 51 %). Les résidents du Québec se distinguent par un bien-être au travail plus élevé, 21 % d'entre eux jugeant leur bien-être excellent, contre 14 % dans le reste du Canada.

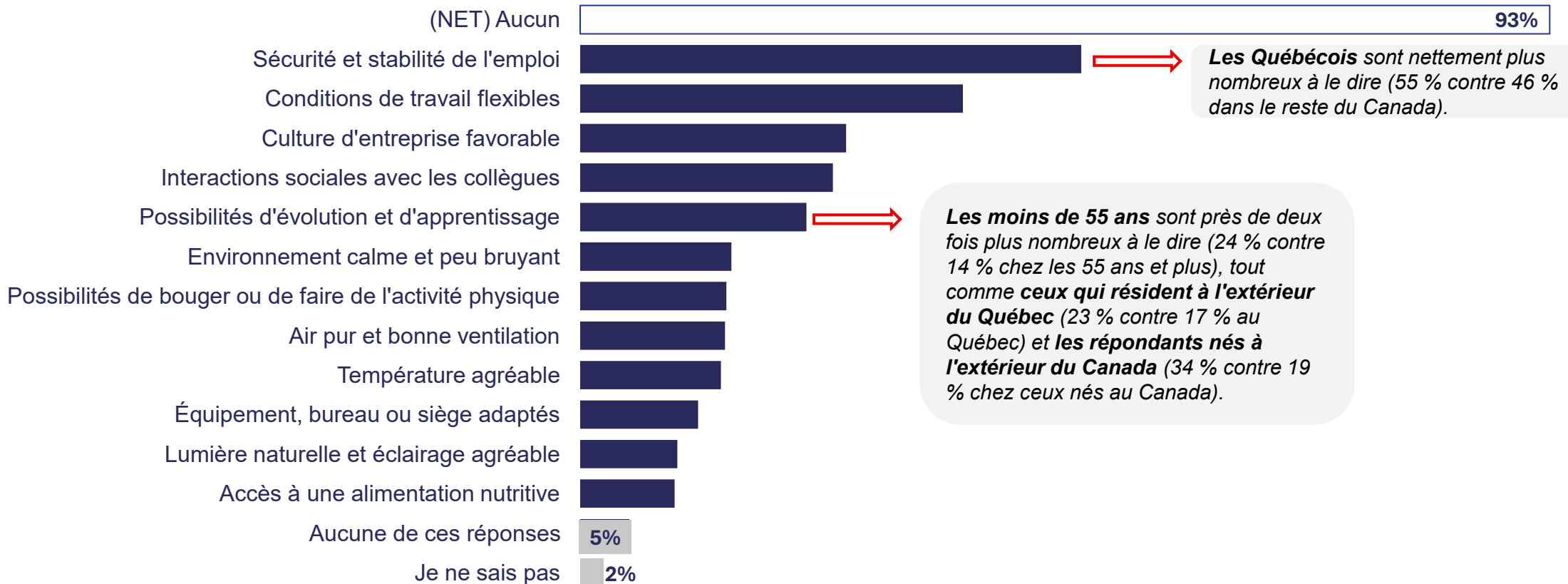
Évaluation du bien-être global au travail



La moitié des répondants (48 %) affirment que la sécurité et la stabilité de l'emploi ont le plus grand impact positif sur leur santé et leur productivité.

Plus du tiers (37 %) des répondants citent la flexibilité des conditions de travail, tandis qu'environ un quart met en avant une culture d'entreprise favorable (26 %), les interactions sociales avec les collègues (24 %) et les opportunités d'évolution et d'apprentissage (22 %).

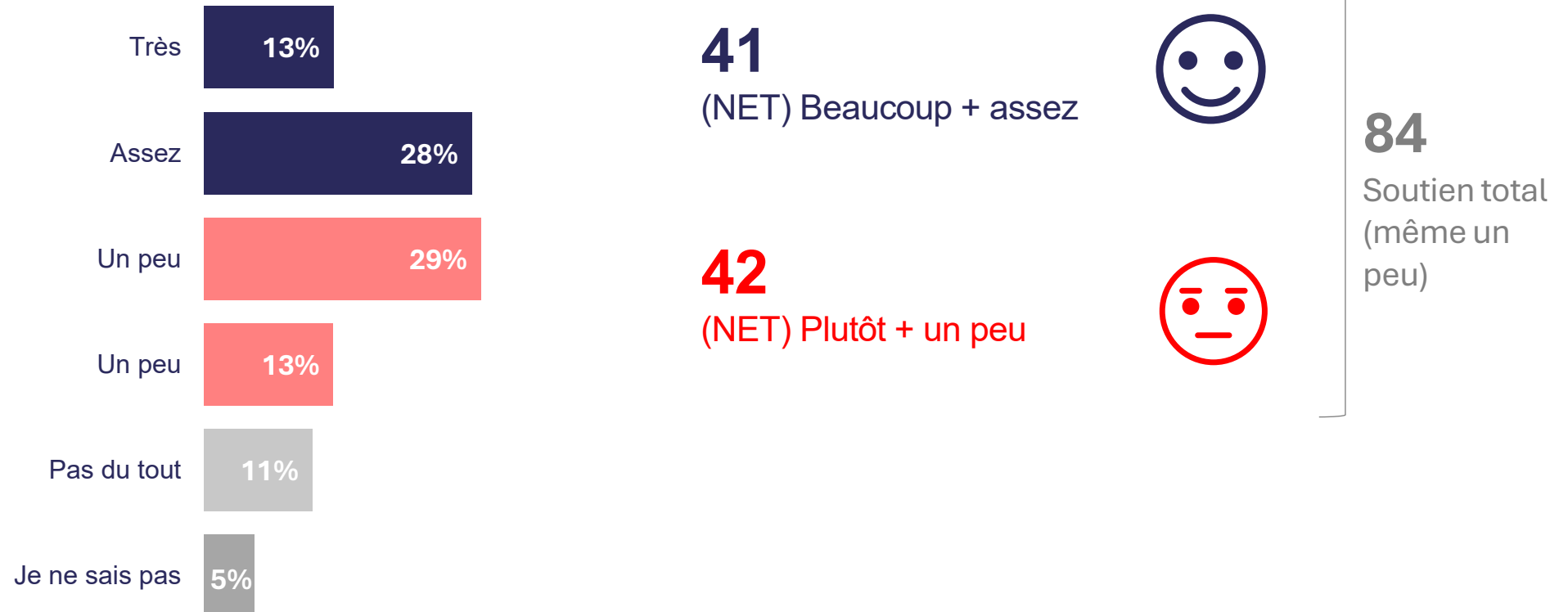
Principaux facteurs favorisant la santé et la productivité au travail



Une majorité des personnes interrogées (84 %) estiment que leur employeur soutient leur bien-être par le biais de l'aménagement du lieu de travail, des services ou de la culture d'entreprise, le soutien étant réparti de manière égale entre modéré et fort.

Seulement 1 personne sur 10 déclare ne ressentir *aucun* soutien de la part de son employeur. Sur le plan démographique, les moins de 55 ans sont nettement plus susceptibles de déclarer ressentir un soutien *important* (« beaucoup » ou « assez ») que les 55 ans et plus (44 % contre 33 %).

Soutien perçu de l'employeur en faveur du bien-être



Q3. Dans quelle mesure estimez-vous que votre employeur soutient activement votre bien-être par le biais de l'aménagement et de la configuration du lieu de travail, des services ou de la culture ?

Base : toutes les personnes ayant un emploi (n = 891)